

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Band:** 21 (1994)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Mosaïque

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Disques

## Le blues des montagnes

En Suisse, les traditions populaires et le folklore mis à la mode du jour jouissent d'une grande popularité. La sortie de nombreux nouveaux CD l'atteste. C'est ainsi, par exemple, que le «Kornhaus» de Berthoud et la Société pour la Musique populaire en Suisse ont réuni sous le titre «Schweizer Volksmusik im Jahreskreis» des enregistrements des deux dernières décennies. Ils ont créé ainsi une espèce de vue d'ensemble des créations et des activités des Suisses dans le domaine de la musique populaire à l'époque actuelle.

Les enregistrements comprennent des chanteurs seuls et des ensembles de chant, des chœurs petits et grands, des yodleurs, des orchestres de danse, de la musique en famille et de la musique légère, des bandellas, des harmonies, des brass bands et des corps; certains se rapprochent plutôt de la musique de concert. Au lieu de classer les enregistrements par catégories, on a opté pour un changement continu de milieu et de structure. En revanche, beaucoup de ces morceaux de musique ont un rapport quelconque avec des coutumes liées aux saisons, qui sont pour la plupart observées aujourd'hui encore.

Le musicien et cinéaste Cyrill Schläpfer dédie «Ur-Musig» «aux musiciens traditionnels, aux montagnards proches de la nature et aux gens têtus d'Appenzell, du Muotatal et de la Suisse primitive». Cela veut déjà bien dire quel est le contenu de ce CD: des yodels, des chants, des danses et des jeux. Comme sur le CD «'s Glüüt», le bétail monte à l'alpage et il est mené à l'écurie, le tout entrecoupé de guimbardes, d'accordéons de Schwyz, de tympanons et de violons. Il ne faut pas oublier la voix: celui qui se sent vraiment bien ou qui a mal au coeur yodle et youtze du fond de son cœur – même si cela sonne faux aux oreilles des gens de la ville – ou sort

quelques bribes de dialecte très ancien de la Suisse primitive. On n'a pas besoin d'être patriote ou d'avoir le mal du pays pour être fasciné par ce que Cyrill Schläpfer évoque dans son dernier CD. Il se fait le peintre musical d'un paysage de sons, dont on ne trouve pas la pareille dans les crevasses et les gorges des montagnes suisses. Tout à la fois des mythes, des montagnes et de la musique, c'est cela, le blues du pays. Un document sur la Suisse.

Le CD «Echo der Zeit» de Christine Lauterburg est également produit par Cyrill Schläpfer. La yodleuse et actrice bernoise a combiné le yodel naturel avec les sons du tympanon et des discos. Cela donne du jazz; certains aiment cela, d'autres pas.

Vous pouvez commander «Ur-Musig» (double CD, Fr. 55.– plus le port) et «'s Glüüt» (Fr. 30.– plus le port), «Schweizer Volksmusik im Jahreskreis» (4 CD, Fr. 79.– plus le port) et «Echo der



Zeit» (Fr. 30.– plus le port) au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

## Série noire pour les CFF

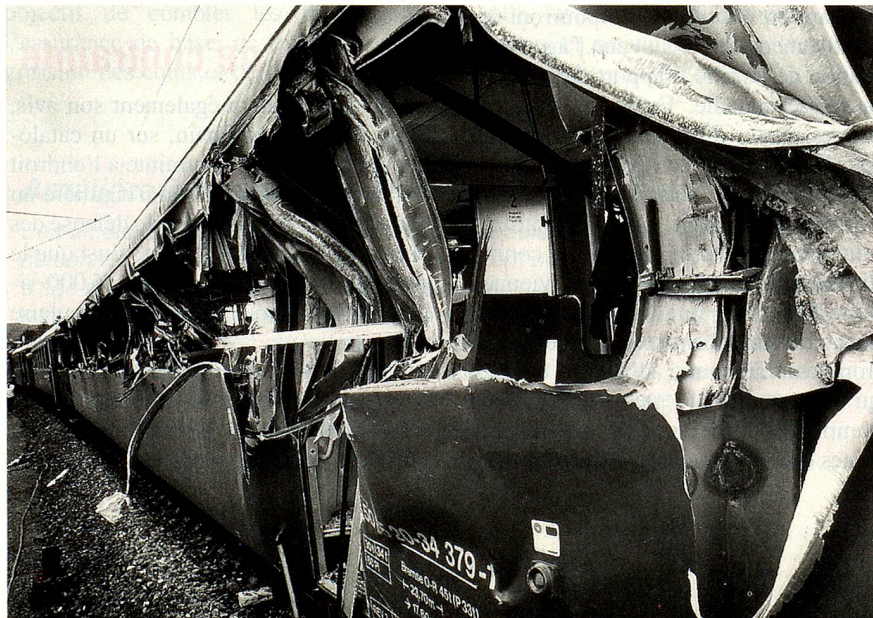
Actuellement, les Chemins de fer fédéraux (CFF) font parler d'eux, mais pas en bien. Quelques jours seulement après qu'un train avec 14 wagons chargés de produits toxiques se soit renversé à Lausanne, la gare de Lausanne a brûlé pour des raisons encore inconnues. Lors d'une bonne douzaine d'autres accidents, il y a eu des collisions et une explosion. A Däniken, par exemple, la collision survenue en mai de cette année entre un train et une grue a fait huit morts et 15 blessés. En 1992, lors d'une collision entre deux trains à Oerlikon, il y avait eu un mort et huit blessés. A la

suite de cette série d'accidents, la Fédération suisse des cheminots met en garde contre une nouvelle réduction du personnel. Selon Charly Pasche, président du syndicat des cheminots, la rationalisation a eu aux CFF des effets défavorables sur la sécurité. Il semble qu'au cours des trois dernières années, les CFF ont supprimé quelque 3000 emplois. Entre-temps, les CFF ont annoncé qu'ils allaient améliorer la sécurité des 500 points les plus dangereux du réseau avec un nouveau système de surveillance des trains qui coûtera 40 millions de francs.

### Point de vue

«La Suisse est une mosaïque de petits Etats. On s'isole de l'extérieur, on se protège. Il n'y a pas d'horizon. On contemple les montagnes et on est content.»

Charles Dutoit, chef d'orchestre suisse vivant au Canada



## Corruption grave dans la restauration zurichoise

Dans la plus grande affaire de corruption que la Suisse ait jamais connue, il y va jusqu'ici de 2,4 millions de francs. Pendant dix ans environ, Raphaël Huber, âgé de 52 ans, a réussi, en sa qualité de chef de service à la division économique de la Direction cantonale des finances, à réunir assez d'argent pour acquérir la propriété d'un luxueux domaine en Toscane. Huber était compétent pour l'octroi des permis d'exploitation et des patentes pour les débits d'alcool.

Cette «mafia» de la restauration est maintenant poursuivie en justice. On est étonné de constater qu'outre Rudi Bindella, propriétaire de nombreux restaurants, Beat Curti, éditeur et propriétaire de commerces de détail, est également mêlé à ce scandale des pots-de-vin versés au chef de service zurichois Raphaël Huber. Le procureur de district zurichois accuse Curti de corruption active. Celui-ci aurait versé à Raphaël Huber Fr. 111 000.- au total. Font partie de l'empire de Curti des titres de presse connus tels que la «Weltwoche», «Bilanz», le «Beobachter», «Sport» et la «Züri-Woche». Pour le moment, huit personnes sont inculpées. ■

## Téléphone portable interdit en conduisant

Restriction pour les utilisateurs du Natel: le Tribunal fédéral a interdit de téléphoner en conduisant une voiture si le conducteur doit tenir l'appareil d'une main ou qu'il le coince entre l'épaule et la joue. L'amende est de 40 francs. ■

## Réserver et voler

Bonne nouvelle pour les voyageurs: depuis le 1<sup>er</sup> juin 1994, les passagers de Swissair n'ont plus besoin de confirmer le vol de retour. Une fois que la réservation est faite, elle reste valable jusqu'au jour du vol. En renonçant à la confirmation du retour, la compagnie aérienne Swissair veut faciliter les voyages. Elle recommande cependant aux passagers d'indiquer autant que possible, au moment de la réservation déjà, des adresses en Suisse ou à l'étranger par l'intermédiaire desquelles on peut les atteindre. En introduisant cette modification,

Texte: Alice Baumann  
Photos: Keystone

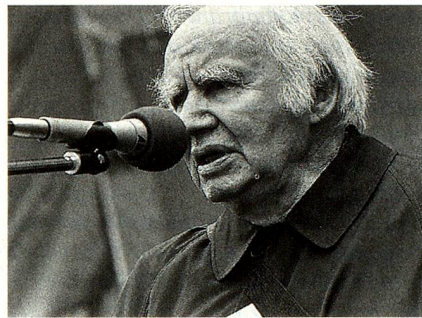
Swissair prend les devants; la plupart des compagnies exigent que le retour soit confirmé dans un délai allant jusqu'à 72 heures avant le vol.

Toutes les compagnies aériennes utilisent l'aéroport de Zurich: Grâce à une extension massive, il est prévu qu'en l'an 2002, il pourra assurer le mouvement de douze pour cent d'avions de plus avec 50 pour cent de passagers et 70 pour cent de fret de plus. Les travaux sont estimés à 2,1 milliards de francs. Le projet prévoit notamment la mise en service d'une troisième jetée d'embarquement ainsi que l'aménagement d'une liaison ferroviaire souterraine. ■

## Pour la première fois, 7 millions d'habitants

A la fin de cet été, la Suisse franchit pour la première fois le seuil des 7 millions d'habitants. Au début 1994, la population résidente s'élevait à 6,97 millions d'habitants, dont 1,32 million d'étrangers. La proportion de femmes était de 50,7 pour cent. Le chiffre de la population actuelle signifie qu'en Suisse, 164 habitants doivent se partager un kilomètre carré (par comparaison: 225 en Allemagne, 367 aux Pays-Bas, 92 en Autriche et 19 en Suède). On s'attend à ce que la population atteigne 7,8 millions de personnes au cours des prochaines décennies. ■

## Personnel



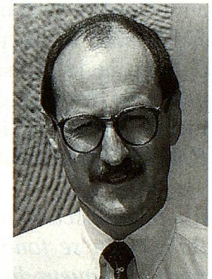
● Le futurologue **Robert Jungk**, connu en Suisse comme auteur marquant, est décédé à Salzbourg à l'âge de 81 ans, après une grave maladie. Après la prise de pouvoir par les nazis, il avait émigré aux Etats-Unis. Dans les années 60, il était revenu en Europe. En 1965, il a été nommé directeur de l'Institut pour les questions du futur à Vienne. Jungk a été un contempteur convaincu de l'énergie nucléaire. Lui, qui a toujours préconisé un avenir humain et pacifique, a notamment participé aux débats sur les centrales nucléaires suisses.

● L'écrivain **Rosmarie Buri** n'est plus. Elle est morte d'un cancer le lendemain de son 64<sup>e</sup> anniversaire. Elle est devenue célèbre grâce à ses deux livres «Dumm und dick» («Bête et grosse», 300 000 exemplaires vendus de son vivant) et «Kuhfladen und Zuckerguss» («Bouse de vache et sucre glace»). On attribue son succès au fait qu'elle écrivait «avec la voix du peu-



ple», en prenant pour thème la détresse des exclus et des proscrits.

● Il a été pendant dix ans pasteur à Berne, pendant un an observateur de l'ONU en ex-Yougoslavie, et il a dirigé temporairement l'hôpital Albert-Schweitzer à Lambaréné; depuis le 1<sup>er</sup> novembre, il sera directeur du pénitencier de Thorberg: **Hans Zoss**, âgé de 44 ans. Après avoir participé à divers projets à caractère social, Hans Zoss considère son nouveau job comme une «contribution en faveur de la société». «Pour moi, le pas qui mène de la chaire à Thorberg n'est pas grand, car l'exécution des peines fait partie de l'engagement social».



● Lourde peine pour faux dans les titres et escroquerie: le Tribunal fédéral a condamné **Hans W. Kopp** à un an d'emprisonnement avec sursis. Kopp, mari de l'ancienne conseillère fédérale Elisabeth Kopp, aimait à passer rapidement sur les rapports concernant les pages obscures de sa carrière trouble en les qualifiant de «pures inventions». Dorénavant, ce sera plus difficile. Pourtant, si tout s'était passé comme le voulait la Cour de cassation de Lausanne, l'opinion publique n'aurait rien su de la condamnation de cet avocat d'affaires controversé. Elle voulait, précisément dans le cas de ce dossier hautement sensible, interdire aux médias d'indiquer le nom du condamné. ■